



## LA FINALITE

La Section Sportive a pour objet de permettre aux élèves d'accéder au meilleur niveau tennistique auquel ils peuvent prétendre, tout en poursuivant une scolarité dans les meilleures conditions.

## LE DISPOSITIF

Trois heures (2 fois 1H30) dans l'emploi du temps hebdomadaire sont consacrées à la pratique du tennis. Ces heures sont situées en fin de journée scolaire (fin du cours à 17H30).

## L'ENCADREMENT

Les cours sont assurés par deux professeurs de tennis diplômés d'état et par un professeur d'EPS.

## LIEUX DE PRATIQUE :

Quatre terrains couverts sont mis à disposition gracieusement par le Tennis Club Saint-Lois. Cet accès est pris en charge par le Collège. Ces terrains permettent des entraînements de qualité.

Les élèves se rendent sur le lieu d'activité en transport collectif, pris en charge par le collège.

Les élèves sont récupérés par les familles au TC saint lois à l'issue de la séance.

Collège Louis Pasteur  
21 rue maréchal de Lattre de Tassigny  
50000 saint Lô.  
Tel : 02 33 72 55 90  
mail : [ce.0500095g@ac-caen.fr](mailto:ce.0500095g@ac-caen.fr)  
site : <http://colpasteur.etab.ac-caen.fr>

TC Saint Lois  
STADE SAINT-GHISLAIN  
775, rue de l'Exode

## L'EFFECTIF

Dans l'optique d'un fonctionnement optimal, l'effectif sera limité à 20 élèves.

Priorité sera donnée aux élèves de 6<sup>e</sup>, la section restant ouverte aux autres niveaux.

## LE RECRUTEMENT

La sélection des élèves se fera au regard du niveau tennistique (classement, épreuve pratique) et du dossier scolaire (résultats, comportement...).

## LE DEPOTS DES CANDIDATURES

Les demandes (ci-jointes) sont à retourner au collège PASTEUR avant **le 23/04/2019**. Délai de rigueur.

Vous recevrez une convocation pour l'épreuve pratique de sélection (**mercredi 24 avril à 13H30 au TC SAINT-LO**).

## LES CONDITIONS REQUISES :

- Etre scolarisé au collège Pasteur de Saint-Lô.
- Fournir, **par un médecin du sport**, un certificat médical de non contre indication à la pratique du tennis en compétition (un suivi médical sera assuré).
- Être titulaire d'une licence fédérale (à défaut, celle-ci sera prise à la rentrée 2019)
- Le maintien dans ce dispositif est lié aux résultats (scolaires et sportifs) et au respect des valeurs sportives et du service public.
- L'inscription à l'association sportive du Collège est obligatoire (ainsi que les compétitions UNSS).

## FICHE DE CANDIDATURE

(À renvoyer au collège Louis PASTEUR, 21 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 50000 SAINT-LO)

NOM Prénom :

Adresse :

Adresse électronique :

Tel :

Date de naissance :

Scolarité actuelle :

Classement et club :

Nombre d'années de pratique en club :

Je soussigné,.....,  
responsable de .....

l'autorise à faire acte de candidature et à participer aux activités de la section sportive tennis du collège Pasteur.

Fait à ....., le ..... /..... /.....

**Signature :**

## PIECES A JOINDRE :

**LICENCE FEDERALE, BULLETINS SCOLAIRES DE L'ANNEE.**



BULLETIN D'ADHESION

SECTION SPORTIVE

# TENNIS

COLLEGE

LOUIS PASTEUR

This block contains two logos. On the left is the official logo of the Collège Louis Pasteur, featuring the text 'Collège Louis PASTEUR' in red, 'académie Caen' in black, and 'éducation nationale' in red, with the French flag and the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité' and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom. On the right is the logo of the Tennis Club of Saint-Lô, which depicts a tennis player in silhouette hitting a ball, with the text 'TC-SAINT-LO' below it.